



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question au Gouvernement n° 2347

Texte de la question

FINANCEMENT DE LA DEPENDANCE

M. le président. La parole est à Mme Paulette Guinchard, pour le groupe socialiste.

Mme Paulette Guinchard. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

La Cour des comptes vient de rendre un rapport accablant quant à la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Elle dit combien la France est mal préparée à l'allongement de la vie et à ses conséquences. Son message est clair. Elle dénonce le manque de places dans les maisons de retraite, le manque de personnels, leur surcharge de travail et l'insuffisance de leur formation. (*" À cause des 35 heures ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Elle dénonce le ralentissement des financements mis en place en 2001. Elle souligne combien la création de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie va rendre encore plus compliquée la réponse aux besoins des personnes âgées et de leur famille. Plus inquiétant encore, elle démontre que les structures d'accueil existantes sont beaucoup trop chères. Le prix payé par les personnes âgées accueillies est très souvent supérieur aux retraites. C'est inacceptable pour les familles. Le plus grave est que les moyens financiers dégagés depuis 2004 par la suppression du jour férié ne sont toujours pas utilisés. La situation dans nos circonscriptions est là pour nous le prouver quotidiennement. Les Français doivent savoir que l'effort qui leur a été imposé ne profite toujours pas aux personnes âgées. L'annonce, que vous venez de faire, de crédits de 500 millions en est bien l'aveu, monsieur le ministre.

Ma question est très simple : qu'allez-vous faire...

M. Alain Néri. Rien !

Mme Paulette Guinchard. ...pour qu'en urgence, l'argent du jour férié aille enfin aux personnes âgées, qu'allez-vous faire pour lancer une véritable mobilisation pour que la fin de vie de nos anciens soit enfin apaisée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*. Madame la ministre, si la Cour des comptes dresse un constat d'échec, c'est celui de votre politique (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) en matière d'aide aux personnes âgées. En 2002, l'allocation personnalisée d'autonomie venait d'être créée, elle n'était pas financée. C'est nous qui avons dû le faire. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Le plan vieillissement solidarité, ce n'est pas vous qui l'avez fait, c'est nous. À la demande du Premier ministre, M. Dominique de Villepin, nous avons décidé de doubler le nombre de créations de places. Au lieu de 10 000, ce sont 20 000 places supplémentaires que ce plan nous aura permis de créer. Vous voyez que la solidarité nationale n'a pas été mobilisée en vain ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Si vous avez le mauvais goût de contester la nécessité d'un investissement massif dans les maisons de retraite et les maisons pour handicapés, les personnes âgées et les personnes handicapées trouvent, elles, que c'est un effort urgent à réaliser.

Grâce à la solidarité de nos compatriotes, nous sommes maintenant en mesure de rattraper le très lourd retard (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) qui s'était accumulé au fil des années. (*Applaudissements sur*

les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2347

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 novembre 2005